

111.23

Légation de Suisse
Berlin

N. W. 40, Fürst Bismarckstr. 4

Le 22 Décembre 1933.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai deux mois déjà que me sont parvenues
vos lignes du 14 octobre, que j'ai eu l'honneur
de recevoir et dont j'étais parvenue très
d'autant plus que je suis bien qu'en
réalité, le temps très mesuré pour ce
genre de correspondances le caractère plutôt
personnel. Admettez, cependant, que ce
n'est point du temps véritablement « employé » ;
car il est précieux pour nous d'écouter,
de temps à autre, une manifestation de
votre pensée sous cette forme. Elle nous est,
comme dans le Notes, un réconfort et une
satisfaction presque nécessaire pour cette
ligne de conduite.

Monsieur J. Lotta,
Conseiller Fédéral

Perne.



Ce que vous avez pris la
 peine de m'écrire concerne à la politique
 générale - et même spéciale vis-à-vis
 de l'Allemagne - à pratiquer par la
 Suisse, sans être nouveau pour moi,
 a cependant son importance. Tant de
 choses, même attendues et souvent
 difficilement réalisables, se passent
 de nos jours qu'il est bon s'établir
 un contact direct afin d'apprendre et de
 se voir expliquer que certains principes
 et maximes subsistent. Il en est ainsi,
 de toute évidence, de cette politique
 traditionnelle et inébranlable de neutralité.
 Et d'en convaincre, en cas de besoin, les
 tiers, avant tout les Etats voisins, est pour
 nous de nécessité et d'un devoir
 également éternels. Je m'y efforce en
 ce toute circonstance possible. Je vous en prie
 plus loin en soulignant que cette attitude

à la fois impatients, compréhensifs et
 franchement amicaux correspond, non
 seulement à une tradition éprouvée
 et à des sympathies solides, mais encore
 à une véritable nécessité pratique.

Les bons rapports avec notre plus grand
 voisin et sa prospérité même sont
 des conditions essentielles pour notre
 propre tranquillité et une existence
 économique à peu près normale de
 la Suisse.

Je continue du reste à
 rencontrer ici, d'une manière générale,
 les sentiments qui correspondent aux vôtres.
 Seulement, si les sentiments sont toujours
 là, l'expression qui leur est donnée, les
 courtoiseries qui ont tendance à leur
 écho, l'attitude qui ils nous permettent de ressentir
 sans doute de la situation très particulière

de l'Allemagne et de la mentalité collective,
 qui continue à une réserve haut de soupçons.
 Il est difficile de rester absolument soi-même
 sans se méfier, de ne pas se laisser
 ébranler ou égarer ou effrayer par ce qui
 voit et entend, se voit et se prouve.

Cette question se tous les jours :

Où va-t-on en Allemagne et, par répercussion,
 peut-être ailleurs, elle peut sur nous, sans
 qu'on puisse entièrement s'en défendre.

Je ne vois pas le domaine où l'on pourrait,
 en conscience, pénétrer avec certitude quelque
 ce soit pour un temps quelque peu éloigné.

On ne vit peut-être pas un jour le jour ;

mais de vivre à quoi on se sera sans

vingt ou même deux ans on n'apparaît

comme une entreprise purement hasardeuse.

Parmi toutes les solutions et mesures prises

au soir au crépuscule, il y en a de bonnes, certes,

de logiques et comprises, et il y en a

de désorientantes, de hautes.

Légation de Suisse
Berlin

N. W. 40, Fürst Bismarckstr. 4

Parmi les dernières, ne citons que
 les manifestations du mouvement religieux.
 Qui ont-elles comparées quelque chose? Tout cela
 est tellement étrange, si simple, qu'on se prend
 à douter que ces idées et conclusions nouvelles
 puissent provenir dans des cerveaux normaux.
 A ce propos, je vous confierai ceci. Il y a
 quelques semaines déjà, j'ai vu un tatariste
 de renom, qui avait une excellente, en
 premier, au sujet de discours qu'il avait
 prononcés, le jour de l'an, au nom du
 corps diplomatique. Il se souvient de l'événement
 et il me paraissait que cette allocution,
 d'ailleurs très substantielle, avait dû
 être ébauchée à Rome. Le nonce m'a expliqué
 qu'il venait tout d'abord chez moi comme
 représentant d'un pays neutre, mais au
 point de vue religieux, comme l'Allemagne,
 et je crois même qu'il a ajouté qu'il

avait appaisé à son Annaliste comme un
 esprit perdus! Le discours s'était tenu
 la forme, d'une langue allemande
 exacte et fortement sonorous. J'en
 fis la remarque, non point, dis-je, que
 cela me gênait moi-même, mais peut-être
 d'autres de vos collègues, et j'ajoutai que
 j'en tirais la conclusion qu'on ne tenait
 pas rigueur, à Paris, au gouvernement
 allemand de quelques chartes sans le
 sens de la religion et de la conscience.

Le sermo prêt, un air quelque peu infortuné.
 Je lui expliquai donc que ce mouvement intempestif
 vers un soi-disant Christianisme germanique,
 ces formules névrosiques appliquées au
 programme et au chef schizophrénique,
 me semblaient, à moi, contenir des germes
 dangereux pour la saine conception
 chrétienne, le caractère universel. Pour
 autant qu'une boucle ironie pouvait être
 la mise, j'ajoutai que, probablement,
 je me voyais là, un laïque indépendamment,

des services étrangers puisque je ne les voyais
 guère partagés par les hommes les plus qualifiés
 qui soient. de sorte que reproduit très
 frauduleusement et simplement que ce que je
 tenais de lui sur le papier beaucoup et
 qu'il devait se réfléchir à l'avenir. Quelques
 temps plus tard, M. Orsini me déclara
 qu'il avait sérieusement renoncé son
 projet de discours, à la suite de cette
 conversation et de quelques autres aussi qu'il
 avait eues. Tout cela devait, bien entendu,
 être considéré comme absolument secret.

Ce que j'apprends est intéressant, parmi d'autres,
 pour vous montrer les relations diverses que
 provoquent ses idées et manifestations aussi
 singulières que celles qui ont cours dans le pays,
 au temps normal si réfléchir, sage et réfléchi,
 et aussi une peu, je l'avoue, pour vous
 procurer la surprise de me voir faire la
 défense de l'idéal d'origine.

Ceci, rassurez-vous, se ne sont là
 que réflexions très occasionnelles de ma part.

En effet, tous les matins nos
 affaires propres me ramènent tout à fait à
 la réalité des choses. Elles nous procurent,
 ainsi que vous savez bien le reconnaître, du
 travail en suffisance, accompagné de
 quelque soucis. Je ne puis cependant pas dire
 que cela aille en empirant. Au contraire,
 et surtout ma connaissance croissante de
 certains besoins me permet de mieux me
 rendre compte de la psychologie des gens
 du nouveau régime en ce qui concerne plus
 spécialement nos questions propres. Là,
 je finis par avoir des idées assez nettes,
 corroborées par les résultats pratiques que j'obtiens.
 Et il est compréhensible, par conséquent, que je
 désirerais fort les faire partager par Berne.
 Il y a un nombre d'instances, le plus souvent
 subalternes, de caractère essentiellement politique,
 mais sans le concours desquelles rien ne peut
 se faire, qui ne comprennent pour ainsi dire
 qu'un langage communicative. C'est le seul
 qui leur en impose; tout autre attitude est perue

Légation de Suisse

Berlin

N. W. 40, First Bismarckstr. 4

ces gens j'attends au sujet de crédits.
 Je n'ai, au cours des derniers mois, jamais
 rien obtenu, en particulier de ce qui t'as
 intéressait sérieusement, sans langage net,
 sinon trompeur, sans forte pression, sinon trompeuse.
 Que ce soit la restitution de l'individu de
 Ransen, la punition des agresseurs de Riedig,
 la réclamation des rédacteurs du journal,
 une réponse sans l'affaire Emile Ludwig,
 même les concessions sans le domaine de
 nos semblances habituelles, rien de cela n'a
 été rétrogradé sans que j'ai dû punir
 et reprendre le diable à la nouvelle,
 mais toujours aussi en prenant comme
 "Leibniz", comme trésor à sauvegarder,
 nos bonnes relations. Si j'arrive à bien
 faire saisir cet état d'esprit, je puis
 me permettre le langage le plus énergique,
 la dialectique la plus "mathématique".
 Dans les affaires étrangères, si on se provoque
 pas, en quelque sorte, cette méthode, on s'y

attend, on s'en fait l'attente plus souvent encore
 que'on ne le promet, on se moque on
 se sent surpris si j'a n'y ai recours.
 Je voudrais que vous fussiez de ce point
 sans se préoccuper, mais le combiner avec
 le succès le seul moyen d'y atteindre.
 La garantie que vous avez toujours eue c'est
 que'il est au-dessus de mon intérêt pour ainsi
 dire personnel que de ma mission de
 ne rien gêner sans la nécessité.

Sur ce point, en tous cas, rien de
 cela ne s'est produit. Nos rapports officiels
 et personnels sont bons avec tout le monde.
 Il y travaille encore, cela va de soi; car tout
 ne peut s'accomplir en une année.
 Le côté social, j'en suis très obligé de la
 communauté, j'en suis un rôle important.
 L'Allemagne y est particulièrement sensible.
 Il serait donc impardonnable de le
 négliger; mais j'essaierai aussi de travailler
 sans l'excès.
 Nous venons aussi au lendemain
 d'un accord économique, au moins provisoire.

Deuxième des négociations, selon l'accord après
 que ce qui en rapportait les journaux et ce
 qui résultait de quelques indications
 recueillies au hasard au ministère.

Il va de soi que je me félicite fort de toute
 l'activité qui peut donner satisfaction de part
 et d'autre. Sans savoir que j'appréhendais
 autant que vous-même en grave l'accord
 dans le domaine des relations économiques.

Il demeure cependant une
 importante question, au sujet de laquelle
 je vous aurais écrit dès le printemps
 dernier et dont je me suis strictement
 tenu à Berne, cette autre avec le
 Schultess et avec M. Strick, qui continue
 à me préoccuper de manière excessive:
 c'est cette "question" relative aux
 relations commerciales et les relations financières.
 Il n'a jamais contesté que au point de vue
 strictement économique, cette correspondance
 apparaissait comme logique, semblait
 même s'imposer. En Suisse, la presse,

L'opinion publique, le parlement, ont été
 successivement travaillés dans ce sens et se sont
 l'oubliés, surtout consciencieusement. On ne tend à
 pas dit l'entière vérité. On a abusé, à mon
 sens, de la conception du droit, tel qu'on le
 considérait jusqu'ici et tel qu'il subsiste,
 à mon avis, à exister. Le créancier, sur
 droit privé ou conventionnel, a droit au
 paiement intégral tant que le débiteur est
 solvable; s'il cesse de l'être, ce qui est contraire
 à discussion, tout écartier a vis-à-vis du
 débiteur les mêmes droits. On voit cela
 aujourdhui tenu en Suisse, pour la première fois,
 que je sache, en regard à nos relations avec
 l'Allemagne. Cela peut se retourner contre
 nous, à la première occasion, de la façon
 la plus dangereuse. Supposons, ce soit avec
 nous occasionnellement, successivement
 l'Allemagne, une rupture commerciale avec
 elle et ses importations se dirigent à un
 minimum. Ne s'en est-elle plus obligée au
 paiement de ses dettes vis-à-vis de nous
 que dans la proportion de notre commerce?

Légation de Suisse

Berlin

N. W. 40, Fürst Bismarckstr. 4

Sauf traité suant. il se traite mieux que vous
p. ex. les Pays-Bas ou tout autre pays ?
Osci, selon la nouvelle théorie que vous avez
ébauchée. A un Tarif Commercial vis-à-vis
de l'Allemagne vientrait s'ajouter une
grave discrimination financière.

La Suisse est reconnue par les
hommes relativement importants d'un très
grand nombre de pays. Notre garantie ^{à cet} est
égale à celle jusqu'ici, d'abord, le crédit de ^{ces} ^{sur sa richesse}
les pays, puis, en dernière analyse, la sécurité
de ne pas être moins bien traité que les autres
étrangers. J'en ai jamais parlé d'un
balance du paiement des dettes correspondant
aux exportations de pays étrangers aux pays
étrangers. Si, demain, un des nombreux
pays étrangers de la Suisse venait à vous
payer différemment, à votre défaveur,
n'y aurait-il pas une forte gêne en
Suisse dans les mêmes conditions que vous

qui trouveront fort en règle votre attitude dans
la discussion avec l'Allemagne?

"Si c'est frappé", l'autre jour,
par une remarque de M. Lenz, au
parlement à l'occasion de l'affaire
de la Banque populaire suisse. Il a dit,
avec raison, qui s'étant donné la situation
périlleuse de notre industrie d'exportation
et de notre économie touristique, notre adhésion
financière internationale prouvait, pour
l'avenir, d'autant plus d'importance pour
notre situation économique générale. Le
chef du Département des Finances se sera
rappelé aussi que l'adhésion à la finance
suisse, qui d'ailleurs a commis des grosses
erreurs, a cependant produit au 1^{er} fév
le dividende de 2 millions par an.
A l'avenir, les placements faits en Suisse
à l'étranger courront ce risque supplémentaire
de se voir opposé un traitement discriminatoire
si d'autres pays étrangers ont traité leurs
clients commerciaux des pays endettés.

Que telle crainte, je l'aurais jugée si dissimulée
 en faisant valoir que notre dernière ressource
 consisterait en un recours à une instance
 internationale. Et c'est nous qui instaurons
 une nouvelle pratique, qu'on ne surprenne,
 peut-être, pas de nous opposer à la première
 occasion. En outre aussi, je crois, qu'on
 risque de créer une solidarité
 internationale dans la domaine financier
 qui nous a déjà perdus et pourrait encore
 nous rendre les services. Je ne pense pas
 qu'une telle solidarité avec l'Angleterre
 et les Etats-Unis soit à négliger pour la
 défense de nos intérêts financiers en
 Amérique du Sud ou Centrale, dans les
 Balkans ou en Asie.

Si j'ajoute encore toutes ces
 considérations possibles, cette proposition à
 nous vaut, je suppose, si vous le consentez, qu'il, comme
 un d'autres matins, est la garantie donnée
 aux petits Etats, j'espère que vous avez payé

deux, si vous touchez deux, le traitement privilégié,
peut-être éphémère, mais qui cette
argumentation siége de l'aison des traits
suivantes.

Si je n'ai pas besoin de vous dire que,
fort en conservant ma conviction, je répète
haut et sec plus éperamment vis-à-vis des
étrangers la position que vous avez prise.
J'ai naturellement été étouffé, occasionnellement,
par les Anglais et Américains. En ce qui concerne
leur point de vue de principe, puisque je
le partage sans votre propre intérêt général,
je leur oppose que'il ne s'agit pas, sur
ce terrain, de faire de la théorie, que
leur intérêt se correspond avec le votre
puisque nos relations commerciales avec
l'Allemagne, qui'il s'agit de maintenir,
leur fournissent précisément d'abondants
moyens pour payer les autres créanciers.
Cette thèse peut parfaitement se soutenir,
notamment vis-à-vis des Anglo-Américains.
C'est pourquoi aussi j'aurais été partisan
d'une entente à Gênes avec eux.

Légation de Suisse
Berlin

N. W. 40, Fürst Bismarckstr. 4

J'ai eu peu l'impression que tous tes efforts
n'ont pas été faits dans ce sens. Peut-être
l'occasion s'en présentera-t-elle sous peu
ou que tout accord spécial doit être
examiné par le Comité financier international.
J'espère que nos financiers y assisteront,
d'autant plus que je ne suis pas surpris
que l'un ou l'autre partagent tes inquiétudes.
En fin de compte, Anglais et Américains
obtiendront ce qu'ils veulent - même notre traitement;
car je suis persuadé qu'à la longue
l'Allemagne ne pourra résister à leur
pression politique et économique. Au moment
où, il ne faudrait pourtant pas que nous
ayons fait l'office de leur terre des mers
de feu. Les perspectives internationales se réduisent
sans cette grosse question continueront donc à
présenter pour nous un intérêt intense et
je te suivrai de la corolice de mon mieux.

Tous voyez que je fais mieux
 de ne pas me mettre trop souvent à votre
 service des billets personnels, car il n'est
 pas si aisé d'y mettre un bon.

Au mot seulement encore au
 sujet du personnel. D'abord, je vous remercie
 de bon accueil qui il semble que vous
 allez faire à ma requête concernant
 le Ritor. Il aura, cette fois-ci, bien mérité
 la promotion. Quant à M. Fölscher, je ne
 vois pas de difficulté à le laisser partir
 quand vous le réclamerez. Je sais que
 vous rechercherez à ce qu'il soit remplacé
 par un nouveau collaborateur capable
 et, si je puis servir la cause, travaillant.
 Ce n'est que avec un tel encouragement qu'il
 pourra remplir complètement sa tâche etc.
 Je ne soye pas, malgré tout le travail,
 à votre service de ce point. La condition en
 est que chacun donne son plein.

Et il ne me reste plus qu'à
 vous adieu, de la part aussi de ma femme

et à l'accomplissement de Madame Totta,
 nos pensées et nos vœux les meilleures
 pour Voil et l'année qui s'annonce.
 puissent-elle vous être propice, à vous, aux
 Vôtres et, ce qui sera et nous touche si
 profondément, à notre pays la même,
 qui a besoin de développement et d'avenir.

Votre respectueusement dévoué

